

# *Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal*

## *du vendredi 25 septembre 2020*

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni vingt-cinq septembre deux mille vingt à vingt heures et trente minutes au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Serge FAGUET, Maire.

Présents : Mesdames BOUVRON Alizée, CENDRES Magali, LAFON Angélique ; Messieurs BARDOU Christian, BONNET Alain, FAGUET Serge, PUECH Thierry, ROUANNE Jean.

Absents excusés : MAZARS Éric, MAIO Sébastien, SALORT Carole

Secrétaire de séance : ROUANNE Jean

Monsieur le Maire remet aux Adjoint leur carte d'identité d'élus et ouvre ensuite la séance.

### ✓ **Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu de la séance du 24 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### ✓ **Désignation des représentants de la commune aux commissions de la CCLPA**

Suite à la mise en place des commissions au sein de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout lors de la réunion du Conseil communautaire du 23 juillet 2020, le Maire informe les conseillers municipaux des dix commissions ainsi créées, chacune présidée par un Vice-Président et devant être composée d'un représentant par commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DESIGNE :

- **Mme SALORT Carole** au sein de la commission « **ECONOMIE/ZAE** », présidée par M. Denis BARBERA
- **Mme LAFON Angélique** au sein de la commission « **PETITE ENFANCE** », présidée par Mme Nathalie ARMENGAUD
- **Mme BOUVRON Alizée** au sein de la commission « **CULTURE ET PATRIMOINE** », présidée par M. Alain BERTHON
- **M. MAIO Sébastien** au sein de la commission « **ENFANCE, JEUNESSE, SPORT** », présidée par Mme Christine VALERO
- **M. ROUANNE Jean** au sein de la commission « **EHPAD** », présidée par M. Gilbert VERNHES
- **M. PUECH Thierry** au sein de la commission « **MATERIEL ET ESPACES VERTS** », présidée par M. Didier VIALA
- **M. BONNET Alain** au sein de la commission « **OM ET ENVIRONNEMENT** », présidée par M. Claude ALBA
- **Mme CENDRES Magali** au sein de la commission « **TOURISME ET AQUAVAL** », présidée par M. Jean-Jacques AYRAL
- **M. FAGUET Serge** au sein de la commission « **URBANISME/SPANC** », présidée par M. Cristian GALZIN
- **M. MAZARS Éric** au sein de la commission « **VOIRIE** », présidée par M. Michel COLOMBIER

**(Délibération n°2020\_D36)**

### ✓ **Isolation phonique et thermique du gymnase : choix de l'entreprise pour les travaux d'électricité et modification du plan de financement**

Le maire rappelle que l'entreprise retenue pour les travaux d'isolation est la SARL RODRIGUES et FILS pour un montant de 71 400 € HT et expose que les plafonniers doivent être abaissés pour les travaux d'isolation du plafond. Le Conseil municipal choisit de remplacer à cette occasion les plafonniers existants par des lampes à LED, plus économes en énergie et de remplacer les blocs ambiance. Après comparaison des devis établis par les entreprises GENOUDET et TOUNIER/LOPEZ, le Conseil opte pour les lampes proposées par l'entreprise GENOUDET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

# *Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal*

## *du vendredi 25 septembre 2020*

- Décide de modifier la demande de subvention auprès de l'Etat et de la région Occitanie, avec le devis retenu pour l'isolation et le remplacement des plafonniers soit :
- **Isolation phonique et thermique de la salle de sports dont le coût total prévisionnel s'élevait à 71 279.16 € HT s'élève à présent à 80 459.35 € HT**
- de solliciter les subventions suivantes :

\* **Etat (D.E.T.R) : 32 183.74 € (40 % du coût HT)**

\* **Région (au titre de la rénovation énergétique) : 30% du coût H.T soit 24 137.80 €**

- d'adopter le plan de financement suivant :

✓ <b>Autofinancement de la commune</b>	<b>24 137.80 €</b>
✓ <b>Subventions</b>	<b>56 321.54 €</b>

**(Délibération n°2020\_D37)**

### ✓ **Aménagement de sanitaires dans les locaux scolaires**

Le maire propose au Conseil de créer un sanitaire supplémentaire dans les locaux de l'école, dans le passage qui mène à la cour de récréation et d'agrandir la cantine par une ouverture entre la cantine et l'ancienne mairie. Monsieur le Maire détaille ensuite les différents postes de travaux et leur montant prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le programme de travaux suivant :  
**Réaménagement des locaux de l'école publique avec création de sanitaires dont le coût total prévisionnel s'élève à 25 709 € HT** (vingt-six mille quatorze euros).
- SOLLICITE les subventions suivantes :

\* **Etat (au titre de la D.E.T.R 2021) : 40% du coût HT soit 10 283.60 €**

\* **Département du Tarn (au titre du FDT – Axe 1 , Mesure 1) : 30% du coût H.T soit 7 712.70 €**

- ADOPTE le plan de financement suivant :

✓ <b>Autofinancement de la commune</b>	<b>7 712.70 €</b>
✓ <b>Subventions</b>	<b>17 996.30 €</b>

**(Délibération n°2020\_D38)**

### ✓ **Projet d'agrandissement du gymnase (local de rangement)**

Le Maire présente au Conseil les plans réalisés par l'architecte. Les conseillers municipaux relèvent plusieurs points à faire modifier par l'architecte, M. Thierry FONVIEILLE (mesures erronées, implantation des portes...)

### ✓ **Convention avec les Musicales de Lautrec**

Une réunion de la commission « Culture » se tiendra le 02/10/2020 pour examiner une éventuelle convention avec l'association « Les Musicales de Lautrec ». De plus, une demande d'inscription au conservatoire de Danse et de Musique du Tarn a été validée pour un enfant de la commune. Les parents se sont engagés à rembourser la participation de la commune aux frais d'inscription (soit, à titre d'information, environ 288 € pour l'année 2020). La commission proposera au Conseil municipal une répartition de 350 € d'aides allouées en fonction des demandes d'inscription aux activités artistiques.

### ✓ **Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**

Le Conseil municipal choisit la répartition de droit commun, ce qui représente 7 866 € pour la commune en 2020 et attend la délibération du Conseil communautaire.

### ✓ **Questions diverses (informations CCLPA, SIRP, autres, subventions...)**

- **Achat de logiciels métiers** : le Maire informe les conseillers que les logiciels Berger Levrault utilisés depuis l'informatisation du secrétariat de mairie ne donnent pas satisfaction (de nombreux bugs surviennent et le service assistance est très difficile à joindre). Des devis ont été demandé à d'autres éditeurs de logiciels comme JVS-MairieStem et AGEDI. Le Maire explique le fonctionnement des applications métiers de JVS-MairieStem et dit que les avis des mairies contactées sont tous très positifs quant à l'utilisation et au service assistance de JVS-MairieStem.

# *Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal*

## *du vendredi 25 septembre 2020*

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de la société INDYSystem (partenaire de JVS-MairieStem) pour un montant de 5 918.45 € (hors maintenance annuelle).

(Délibération n°2020\_D39)

- **Abribus au lotissement de « La Fantaisie »** : Le Maire consulte le Conseil pour connaître la dimension, les matériaux et le prix maximum souhaités pour l'achat de l'abribus demandé par les parents d'élèves. Le Conseil municipal choisit un abribus de 2.50 m. Le Maire attend un 2<sup>ème</sup> devis puis commandera l'abribus.
- **Vente d'un chemin à Barot** : le Conseil municipal donne son accord de principe pour la vente d'une partie de chemin communal à « Barot » en cas de demande par le futur acquéreur des terrains des consorts Cendres.
- **Demande d'utilisation de la salle communale** : La gérante d'une association dans la commune, demande si elle peut utiliser le Foyer des Jeunes pour des stages de fasciathérapie 3 ou 4 matinées par an. Le Conseil municipal demande que les statuts de l'association soient présentés en mairie et souhaite savoir si les stages sont payants avant de se prononcer.
- **Visite de Trifyl** : le Maire propose aux conseillers une visite guidée du site de Trifyl. La date retenue est le 24/10/2020.
- **Ombrières photovoltaïques** : M. FAGUET informe le Conseil municipal que le bail emphytéotique n'est pas encore signé, et qu'après signature du bail, les réverbères du parking seront enlevés fin octobre. Enfin, le Point De Livraison sera installé à l'angle du parking (en bord de la RD 26).
- **CCLPA** : Le Maire fait part d'une délibération du Conseil Communautaire relative au financement des réparations du pont de la Merlinié à Montdragon.
- **SIRP** : M. BARDOU dit que la rentrée scolaire s'est bien passée, aucun problème n'est à signaler. Une réunion du Conseil syndical se tiendra prochainement pour faire le point sur la rentrée et pour examiner la demande d'ouverture d'une garderie à l'école de Laboutarié. Plusieurs petits lits et 10 chaises ont été achetés suite à une hausse des effectifs en maternelle. Le nouveau fournisseur de repas « Ansamble » donne satisfaction, il y a de bons retours sur la qualité des menus. Enfin, il est demandé de modifier un article relatif au transport scolaire sur notre site internet communal.
- **Associations** : le Conseil municipal est informé des mesures sanitaires en vigueur actuellement dans les ERP du Département (rassemblements familiaux limités à 30 personnes, interdiction des vestiaires...).
- **Commissions** : les élections du Bureau du TET et du SMAHD ont eu lieu. M. ROUANNE dit qu'un Conseil syndical du SMIX Réseau d'Ecoles Tam Centre s'est tenu pour élire le Bureau et plusieurs projets pour l'année scolaire en cours ont été présentés, une autre réunion se tiendra en avril mais le budget est restreint au regard certains projets.
- **Voirie** : le revêtement s'est fortement dégradé dans la côte du Village. Du point à temps est à réaliser sur le chemin du Sergent et sur la route de Revellat.

Le Maire prononce la clôture de la séance. Suivent les signatures :

BARDOU Christian

BONNET Alain

BOUVRON Alizée

CENDRES Magali

FAGUET Serge

LAFON Angélique

PUECH Thierry

ROUANNE Jean